

# LA VEILLE DES IDÉES

Semaine du 20 avril 2020



avec **Le Canal des Idées**

à rejoindre [ici](#) sur l'application Telegram



LA RÉPUBLIQUE  
***En Marche !***

1

# COVID-19 : EN IMMERSION DANS LA FRANCE CONFINÉE



Jérôme Fourquet et Marie Gariazzo

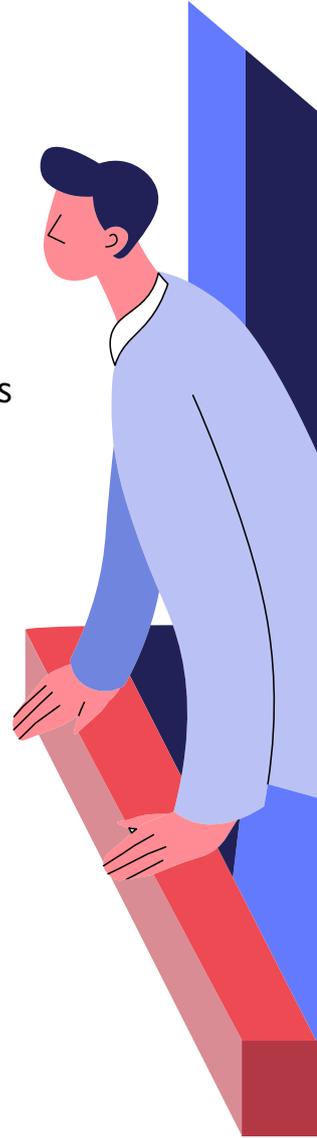
pour la Fondation Jean Jaurès, Le Point et l'Ifop

Publié le 23 mars 2020, mis à jour régulièrement

La Fondation Jean Jaurès lance avec le journal Le Point et l'Ifop un dispositif inédit pour suivre un groupe de 30 Français dans leur vie quotidienne en cette période de confinement et transcrire leurs impressions.

Dans cette quatrième étape de consultation, un relâchement des tensions et une diminution de la peur se font sentir, pour la partie de la population qui reste confinée ou vit dans des régions peu impactées.

Pour ceux qui travaillent, la peur demeure, et l'angoisse monte d'un cran supplémentaire lorsqu'un proche est touché. **Petit à petit, les participants appréhendent les difficultés économiques qui suivront.** Un clivage oppose les salariés du public et du privé, relativement sereins, avec les étudiants (sentiment d'être sacrifié sur le marché de l'emploi) et retraités (montant de la pension). Des participants entrevoient même une issue violente à la crise sociale qui s'annonce, du fait des tensions accumulées dans notre société et des retombées économiques sur les plus précaires. Ce changement d'attitude est à mettre en perspective avec les espérances de certains participants dans les premières étapes de la consultation, qui entrevoyaient alors la possibilité que cette crise marque le début d'un nouveau monde plein d'espérances environnementales et sociétales. Enfin, des participants expriment leur déception quant à l'implication tardive de l'Union européenne.



Pénélope Debreu pour Terra Nova

Publié le 8 avril 2020

Pénélope Debreu, co-coordonnatrice du pôle Europe de Terra Nova, analyse la réaction européenne à la crise sanitaire. **Elle rappelle en introduction que la santé publique – politique de santé, services de santé, soins de santé – est expressément considérée par les traités comme une compétence des États membres. Le rôle de l'UE est d'appuyer, coordonner ou compléter leur action.** Pour l'auteur, ces compétences ont été mises en place dès le début de la crise, le Conseil européen du 17 mars ayant défini une stratégie sanitaire et économique commune. Dès les jours qui ont suivi, les institutions de l'Union ont annoncé des mesures inédites par leurs ampleurs : 750 milliards d'euros de rachat de dette publique et privée par la BCE, décidé en quelques jours (comparé aux plusieurs années après 2008), suppression des verrous de contrôle des dépenses publiques, paiement en avance des fonds structurels non utilisés (37 milliards d'euros), versements aux agriculteurs et création d'un nouvel instrument pour financer le chômage partiel (« SURE ») pouvant lever jusqu'à 100 milliards d'euros. L'écosystème de la recherche, déjà mobilisé par le programme Horizon 2020, a été pleinement mobilisé pour explorer des traitements.

Afin d'aborder l'avenir plus sereinement, l'auteur suggère de :

- **Faire de l'industrie pharmaceutique une industrie stratégique**, avec une vision industrielle européenne dédiée, à l'image de l'Alliance européenne des batteries (véhicules électriques) ;
- **Mettre en place une surveillance détaillée des capacités nationales à gérer les épidémies ;**
- **Construire une capacité européenne d'achat et de stockage de matériel et médicaments essentiels ;**
- **Synchroniser et harmoniser les mesures de réaction ;**
- **Systematiser le recours au mécanisme de protection civile européen.**

# L'ASIE ORIENTALE COMME EXEMPLE ?



Note par l'Institut Montaigne

Publié en avril 2020

L'Institut Montaigne publie une note offrant un panorama détaillé des outils de politiques publiques auxquels la Chine, la Corée du Sud, Hong Kong, le Japon, Singapour et Taiwan ont eu recours pour lutter contre la pandémie. Selon les auteurs, les cas étudiés diffèrent du point de vue de leur système politique (état autoritaire, combinaisons “subtiles” entre Etat de droit et mode de gouvernance autoritaire, ou démocraties à part entière). Pourtant, les réponses à la crise du Covid-19 transcendent ces différences, et **l'ensemble des pays ont recouru à l'utilisation de la quarantaine individuelle** plutôt que le confinement généralisé, **de contrôles aux frontières en quête de symptômes et de cas de contamination, d'un traçage méticuleux voir intrusif et à la mobilisation du tissu industriel pour l'adapter aux exigences de la crise en matière d'équipements médicaux.**

Pour les auteurs, l'analyse du comportement des pays asiatiques révèle :

1. L'importance d'établir des procédures de réaction standardisées aux menaces sanitaires ;
2. Que les outils numériques offrent des opportunités sanitaires et il est possible de les adosser à des garde-fous démocratiques ;
3. Que la mise en application stricte de la quarantaine est une alternative au confinement généralisé ;
4. La maîtrise de l'approvisionnement en matériel médical est stratégique pour la gestion de la crise ;
5. Les masques jouent un rôle comme première ligne de défense contre les maladies respiratoires infectieuses ;
6. La planification stratégique de la sortie de crise minimiser les séquelles économiques de cette pandémie.

# COMMENT VOYAGERONS-NOUS APRÈS LA PANDÉMIE ?



Jean-François Rial pour Terra Nova

Publié le 17 avril 2020

Jean-François Rial, P.-D.G. de Voyageurs du Monde, livre pour Terra Nova son analyse sur l'avenir du secteur touristique, tant en France que dans les autres pays du monde également confrontés à la situation sanitaire.

Pour l'auteur, si le secteur a connu des crises importantes (guerre du golfe, 11 septembre, etc.) **les mesures actuelles décidées par les Gouvernements ont un impact inédit puisqu'il n'y a pas de perspective claire de sortie.** Les pays du monde sont en effet affectés dans des temporalités différentes, rendant impossible les échanges entre pays de départ ou de destination si la situation n'est pas stable dans les deux lieux. Les échanges touristiques nécessitent également l'ouverture de plusieurs secteurs, tous influencés de manière différentes pendant la crise : le transport, notamment aérien, l'hôtellerie, la restauration ou les lieux culturels. Selon Jean-François Rial, **les voyages au sein du territoire national devraient reprendre de façon importante même s'il serait possible que certaines zones à risques soient interdites.** Au niveau européen, l'auteur entrevoit la possibilité d'autoriser les voyages bilatéraux entre deux pays ou groupes de pays ayant éradiqué le virus.

Enfin, l'auteur évoque l'avenir du secteur du voyage. **Face aux difficultés, il prédit la disparition de nombreuses entreprises à la santé économique trop faible et l'émergence d'un marché animé par quelques acteurs solides.** Le secteur du voyage subira aussi la mise en place de nouvelles normes écologiques (taxe carbone, protection des écosystème à la place de projets immobiliers, fin du modèle des croisières de masse, etc.), et devra donc s'assurer d'être en phase avec la planète. En guise de conclusion, Jean-François Rial rappelle que 9 % du PIB français et 11% des emplois dans notre pays sont liés au tourisme : pour survivre à l'évolution des mentalités et aux conséquences de la crise, il faudra donc se réinventer.

# CORONAVIRUS : QUELLES RÉPERCUSSIONS ÉCONOMIQUES ?



Philippe Lagayette pour Telos

Publié le 16 avril 2020

Philippe Lagayette, membre du conseil des garants de l'institut Jacques Delors, propose pour la plateforme Telos une analyse des conséquences économiques de la crise sanitaire. Selon l'auteur, **malgré l'action des gouvernements pour mitiger la perte de revenus des individus et des entreprises, des conséquences économiques lourdes sont à attendre.** En sortie de crise, la situation va dépendre du type d'industrie : les industries extractives (pétrole, matières premières, etc.) et productives vont souffrir d'une demande future plus faible, mais pourraient bénéficier d'une reprise compensatoire de la demande (effet de rattrapage). En ce qui concerne les services, la perte sera sèche puisque par nature un effet de rattrapage n'est pas possible à une grande échelle (transport, hôtellerie, restauration ...).

L'auteur indique également que **les répercussions économiques varieront d'un pays à l'autre**, avec un effet multiplicateur pour ceux qui ont des situations économiques détériorées - la crise pesant doublement sur les états, avec une baisse des revenus publics et une hausse des dépenses. Face à ces répercussions économiques, Philippe Lagayette suggère d'éviter que les mesures de soutien justifiées prises par les états se traduisent par une réduction de la confiance dans la bonne gestion de la zone euro, la situation de cette dernière étant tout à fait saine.

S'agissant des entreprises, l'auteur souhaite encourager intensivement **la reconstitution du capital perdu**, que ce soit par l'augmentation de leur rentabilité ou en facilitant les apports de fonds propres par des investisseurs externes.

# 6 L'ARRIVÉE DU COVID-19 EN AFRIQUE : QUELS SCÉNARIOS ?



Alain Antil pour l'Institut français des relations internationales (IFRI)

Publié le 16 avril 2020

Alain Antil, directeur du Centre Afrique subsaharienne de l'Institut français des relations internationales (ifri), propose une analyse de l'impact du covid-19 sur le continent.

Dans un premier temps, l'auteur montre que l'Afrique subsaharienne reste l'une des zones les moins affectées du globe. Pour expliquer cela, la note évoque la rapidité d'action des pays dès les premières contaminations, ces derniers tirant les enseignements des cas chinois ou européens. Il note également que **la pyramide des âges joue en faveur de ces sociétés, puisque les deux tiers des populations ont moins de 35 ans**. Toutefois, l'auteur alerte sur les risques encourus à long termes. Les problèmes alimentaires et la prévalence de certaines maladies pourraient se conjuguer à l'épidémie de COVID-19 et faire empirer une situation déjà tendue, notamment en Afrique australe. Dans de nombreux pays, la population vit dans une extrême précarité et il est impossible d'y imposer un confinement ou des mesures de distanciations sociales puisque certaines infrastructures de premières nécessités sont partagées (accès à l'eau potable par exemple). **Le sous-dimensionnement de systèmes de santé, et la mauvaise distribution géographique des infrastructures entre villes et campagnes laissent également ces pays sans défenses face au virus**. Enfin, l'auteur montre que le virus cause des désorganisation des chaînes logistiques mondiales, et une augmentation des prix alimentaires, ce qui a de quoi inquiéter dans un contexte international défavorable à la solidarité.

# LES JOURNALISTES FACE À LA CRISE



Laure Daussy pour la Fondation Jean Jaurès

Publié le 15 avril 2020

Laure Daussy, journaliste à Charlie Hebdo, analyse l'impact de la crise sanitaire sur le travail et l'organisation des médias.

Dans un premier temps, le sujet a monopolisé les temps d'antennes. Plus de 75% des programmes sont consacrés au covid-19, soit une proportion inédite dans l'histoire de la télévision. Au niveau de la presse écrite, 19000 articles par jours sont consacrés à ce sujet, à comparer aux 6000 articles sur les gilets jaunes en décembre 2018 ou aux 8000 articles abordant l'élection d'Emmanuel Macron. L'audience des chaînes d'information a également explosé, les journaux de TF1 et France 2 réunissant jusqu'à 20 millions de téléspectateurs quotidiens. La frustration des professionnels se fait également sentir, car face aux mesures sanitaires, l'éloignement du terrain ne permet pas de traiter l'information avec fidélité. L'auteur nous montre que les grands médias limitent l'ensemble des déplacements, afin de ne pas être vecteur de la maladie, et que des débats agitent la profession – notamment entre partisans du droit de retrait et défenseurs de la prise de risque calculée pour informer fidèlement les citoyens.

Enfin, Laure Daussy avance que la crise sanitaire a permis l'émergence de sources et d'intervenants en plateaux plus scientifiques que politiques – avec des positions moins tranchées et moins polémiques – et que cela pourrait affecter durablement le secteur.

## ● RESSOURCES

### LECTURE



#### **Les « Tracts de crise »**

Les *Tracts Gallimard* sont une collection de brefs essais d'écrivains, de philosophes et d'intellectuels sur l'actualité, publiée par les éditions Gallimard. Chaque jour durant cette période de confinement, Tracts publie, sous forme numérique, les « Tracts de crise », des textes brefs et inédits de ses auteurs. Ils sont proposés gratuitement, en téléchargement ou en consultation.

### MULTIMÉDIA

#### **Le meilleur de l'Europe**

En cette période de confinement, la Fondation Robert Schuman vous apporte le meilleur de l'Europe : documentaires gratuits, visites virtuelles de musées, concerts, kits pour vous et vos enfants, etc. Tous les trois jours, la Fondation publie d'autres surprises européennes à partager. À consommer sans modération !



## ● ÉVÉNEMENTS

**21 AVRIL 2020 - 12H30**



#### **L'Europe face au coronavirus : maintenant et demain**

L'Institut français des relations internationales (Ifri) organise une visioconférence autour de Clément Beaune, conseiller spécial Europe auprès du Président de la République. Jean-Dominique Merchet, journaliste à L'Opinion et spécialiste des questions de défense, et Eric André Martin, secrétaire général du Comité d'études des relations franco-allemandes de l'Ifri. Les participants interrogeront les solidarités européennes à mettre en œuvre pour, d'une part, sortir de la crise sanitaire et, de l'autre, contrecarrer ses effets politiques, économiques et sociales.

**24 AVRIL 2020 - 09H00**

#### **Conversation avec l'ambassadeur**

Friends of Europe organise une conférence participative afin de débattre du futur de la relation sino-européenne, en présence de Zhang Ming, Ambassadeur de Chine auprès de l'Union Européenne.



**25 AVRIL 2020 - 18H00**

#### **Conférence débat : Après la crise, réinventer le travail ?**

La conférence-débat hebdomadaire du Mouvement abordera l'impact de la crise sur le monde du travail, en présence de Denis Maillard, philosophe, et Marylise Léon, Secrétaire générale adjointe de la CFDT. Cette rencontre, animée par Carole Grandjean, députée de Meurthe-et-Moselle, sera à suivre sur notre page Facebook dès 18h.

